

DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Dominique CHAVE

*Directeur de développement
pôle formation*

06 71 92 21 43

d.chave@diagoris.fr

43 rue de Rennes
75006 Paris

DIAGORIS.FR

DIAGORIS

EXPERTISE

Journées d'études et formations DIAGORIS

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

Thèmes SSCT :

- Formation CSE/SSCT (public/privé) ;
- Identifier, évaluer et prévenir les Risques Psychosociaux ;
- Les Troubles Musculosquelettiques (TMS) en entreprise ;
- AT/MP : Outils et méthodologies d'analyses ;
- L'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques professionnels en entreprise ;
- Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes & Le harcèlement moral ;
- Droit d'alerte, droit de retrait...

Thèmes Droit collectif du travail :

- Formation NAO, PAP, DS... ;
- Formation CSE ou journée d'étude sur un thème précis (rôle du secrétaire et du trésorier, prise de mandat, BDESE, droit à l'expertise, rôle de l'expert, etc...) ;
- Formation/journée d'étude fonction publique (Territoriale, d'État et Hospitalière) ;
- L'accord d'entreprise : une zone de non droit ? ;
- APLD : Le rôle du CSE et du DS ;
- La négociation d'entreprise : une extension des règles du marché au droit du travail ;
- Rééquilibrer l'asymétrie d'informations comme préalable à la négociation d'entreprise ;
- Se servir du droit pour appuyer les revendications ;
- L'accord de méthode dans la négociation en entreprise : un non-sens ?...

Nous restons à votre disposition pour construire des formations / journées d'études spécifiques sur des thèmes de votre choix (salaires, bulletin de paie, ASC, handicap, pénibilité, CSEC, formation professionnelle, prévoyance,...).

Nos agréments : Formateur agréé CSSCT, Intervenant en Prévention des risques Professionnels, Formateur agréé CSE.

DIAGORIS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

**Dominique
CHAVE**

Directeur développement pôle formation

06 71 92 21 43

d.chave@diagoris.fr

43 rue de Rennes
75006 Paris

DIAGORIS.FR